

## Communiqué de presse

### Le FIR publie une étude sur les fonds labellisés ISR Des évolutions sont aujourd'hui nécessaires

Paris, le 7 octobre 2020

À l'occasion de la semaine de la Finance Responsable, le FIR publie une étude menée avec l'École Polytechnique. L'étude se penche sur les fonds labellisés depuis 2016 en regardant notamment les classes d'actifs, l'origine géographique des sociétés de gestion labellisées, leur gouvernance (gérants indépendants, liés à des banques ou des assurances), le focus géographique des fonds, le sexe des gérant-e-s, la performance financière...

Ses principales conclusions sont :

- Un succès quantitatif évident avec aujourd'hui 514 fonds labellisés de 81 sociétés de gestion et pour plus de 200 milliards d'actifs gérés
- Une internationalisation progressive des sociétés de gestion qui font labelliser les fonds, y compris en dehors de la zone euro qui confirme ce succès
- Une féminisation supérieure de la gestion ISR
- Une performance financière comparable aux fonds traditionnels
- La montée en puissance des fonds de sociétés de gestion liées aux banques
- La montée en puissance depuis 2019 de la finance passive (ETFs : exchange traded fund)
- La montée en puissance récente des fonds monétaires

[TÉLÉCHARGER L'ÉTUDE](#)

### Le label doit évoluer

Alors que le label ISR doit repenser sa gouvernance au terme d'une mission de l'Inspection Générale des Finances, l'étude du FIR le conduit à émettre des recommandations. Au regard des évolutions récentes, il devient urgent de clarifier l'offre de produits responsables auprès des épargnants.

La création d'un label unique guidant l'épargnant de façon simple dont les encours progressent de façon dynamique constitue un signal encourageant qui ne doit pas être fragilisé. La multiplication de signes de qualité concurrents ou provisoires pour une finance responsable encore méconnue doit être évitée. Le FIR appelle au contraire à une extension du label à l'ensemble des classes d'actifs et à un rapprochement des labels publics, tout en conservant un signe spécial pour les fonds verts.

Par ailleurs, la labellisation croissante de classes d'actifs (monétaire) ou de méthodes de gestion (gestion passive) qui ne peuvent structurellement pas atteindre des meilleures pratiques doit conduire à adapter le fonctionnement du label. Les fonds passifs qui répliquent des indices responsables donc disposent d'un portefeuille d'entreprises bien sélectionnées ne permettent par exemple pas pour autant de désinvestissement en cas d'échec des actions d'engagement actionnarial.

Afin de rendre l'offre de produits responsables plus lisible, plus cohérente, le FIR propose de passer à une nouvelle étape pour les labels publics, la construction d'un label à échelle. Les échelons les plus élevés accueilleront les fonds les plus exigeants, dont les fonds disposant du label Greenfin, les échelons inférieurs pouvant accueillir des fonds moins exigeants.

Naturellement, les critères qui caractérisent chacun des échelons du label doivent être discutés et permettre quand cela est possible à des fonds de monter ses échelons au fur et à mesure de l'inclusion de nouvelles pratiques et de nouvelles exigences.

---

**Contact :**

Grégoire Cousté, délégué général du FIR

e-mail : [gregoire.couste@frenchsif.org](mailto:gregoire.couste@frenchsif.org) - Tél : 01 40 36 61 58

**Notes :**

**Méthodologie de l'étude du FIR** : la base de données de l'étude a été constituée à partir d'informations tirées de bases existantes : celle qui a été constituée pour la promotion du label ISR, celles d'Euronext et de Morningstar ainsi que d'informations publiques des sociétés des gestion

**L'auteur** : Hongxin Chen étudiant du MScT ECOSEM « *Master of Science and Technology Ecotechnologies for Sustainability and Environment Management* » de l'École Polytechnique, est titulaire d'un bachelor en ingénierie et génie de l'environnement de la *South China University of Technology*. L'étude a été menée sous la tutelle de Nicolas Mottis, professeur à l'École Polytechnique et administrateur du FIR, et de Grégoire Cousté, délégué général du FIR

**Le FIR** est une association française multi-parties-prenantes qui a pour vocation de promouvoir l'Investissement Responsable. Le FIR regroupe investisseurs, sociétés de gestion, agences de notations extra-financières, consultants, ONG, syndicats ainsi que des académiques, des avocats, des journalistes... Le FIR organise la Semaine de la finance responsable, le Prix de la recherche académique européenne en Finance et Développement durable avec les Principes de l'Investissement Responsable (PRI), le Prix du meilleur plan de vigilance avec le cabinet A2 Consulting. En 2010, le FIR a lancé Cordial, une plate-forme de dialogue avec les sociétés cotées sur les questions de développement durable. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. [www.frenchsif.org](http://www.frenchsif.org)